

POINT DE CAISSE

DEUX SCÉNARIOS D'ÉPARGNE : QUEL EST LE PLUS PAYANT?



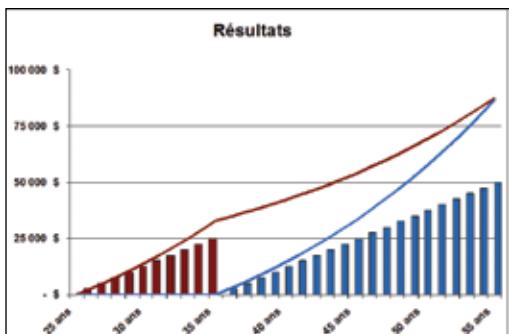
Jules et Julien sont deux jumeaux qui, malgré leur apparence identique, font des choix très différents.

À l'âge de 25 ans, Jules, le plus sérieux des deux, décide d'épargner 2 500 \$ par année, qu'il investit à un taux d'intérêt de 5 %. Après 10 ans, il arrête ses cotisations. Jules a alors accumulé 33 017 \$, montant qu'il laisse fructifier dans son placement pendant 20 ans, au même taux d'intérêt.

Julien, de son côté, profite pleinement de la vie jusqu'à l'âge de 35 ans. Au moment même où son frère ne cumule plus de capital dans son investissement, il choisit de placer 2 500 \$ par année, à un taux d'intérêt de 5 % aussi. Il épargne ainsi pendant 20 ans.

Au bout de ces 30 années, les jumeaux ont maintenant 55 ans. Le temps a filé, mais pas les économies ! Qui est en meilleure situation financière ? Qui a épargné le plus d'argent grâce à son placement ?

À vrai dire, après 30 ans, les jumeaux ont amassé presque la même somme : Jules a accumulé 87 604 \$, tandis que Julien a mis de côté 86 798 \$. Surprenant ?



Alors que Jules a investi de sa poche 25 000 \$, qu'il a laissé fructifier sur une longue période, Julien a versé 50 000 \$, ce qui représente plus de 57 % de ses économies totales. Ce qu'il faut retenir : commencer tôt, c'est payant !

Que serait-il arrivé si Jules n'avait pas cessé ses cotisations après 10 ans ? S'il avait continué ses versements annuels de 2 500 \$, il détiendrait, à 55 ans, 166 097,12 \$, et serait plus riche que son frère. Ses cotisations totaliseraient alors 75 000 \$, ce qui représente 91 097,12 \$ de profit ! Sachant ceci, Jules a un conseil à te donner : **n'arrête pas de cotiser !**

Afin d'épargner la somme de 2 500 \$ par année, les jumeaux ont recouru à une astuce fort simple : les versements périodiques. Économiser 20 \$ par semaine est plus facile que d'attendre de cumuler le montant annuel de notre cotisation. Mettre de côté des petits montants est donc un gage de succès !

Par exemple, placer 20 \$ par semaine dès l'âge de 17 ans à un taux d'intérêt de 1,5 %, représente ceci :

- À 18 ans = 2 111,47 \$
- À 20 ans = 4 307,77 \$
- À 25 ans = 10 060,90 \$

*Psssst!
Ceci pourrait être ta
mise de fonds pour une
première maison!*

Trucs et astuces pour épargner

- Programmer des versements périodiques
- Commencer tôt : l'épargne est synonyme d'autonomie
- Accumuler des petits montants
- Mettre de côté environ 10 % de vos revenus
- Inclure l'épargne dans votre budget, comme une dépense
- Déposer les sommes dans un compte d'épargne. Ne conservez pas vos économies dans votre compte d'opérations, il serait trop tentant de les dépenser.

SOMMAIRE

ÉDITORIAUX

- | Message du président
- | Message du directeur général

PRODUITS ET SERVICES

- | Odyssée World Elite Mastercard : Tout un monde de priviléges à découvrir
- | Frais d'utilisation de service : des modifications à votre avantage !
- | Maison ou résidence pour retraités ? Comparez les avantages financiers

LA CAISSE DANS SON MILIEU

- | Portrait hubertin : Le Projet ESPÉRANCE
- | La Fête des familles de Saint-Hubert
- | Mes finances 101 présentée à l'école André-Laurendeau

CHRONIQUE JEUNESSE

- | Le programme Mes finances, mes choix arrive en ville !
- | Riche année pour les caisses scolaires

NOUVELLES ET RAPPELS DE LA CAISSE

- | Avis de nomination de Mireille Guidoin
- | Ristournes 2016
- | Bourses d'étude de la Caisse de Saint-Hubert : appel de candidatures

MESSAGE DU PRÉSIDENT DANS LA CONTINUITÉ



Michel Adam
Président du conseil
d'administration

À la clôture de l'assemblée générale annuelle, M. Jean-Pierre Proulx a annoncé qu'il se retirait de la présidence de la Caisse, tout en demeurant administrateur au sein du conseil d'administration.

Monsieur Proulx a été un président rassembleur, réfléchi, rigoureux, passionné et activement impliqué dans le milieu. Par sa personnalité et son souci du bien-être de l'humain, aisément il a su entrer dans le cœur de gens, dont ceux des dirigeants et des employés. Par ailleurs, je tiens à saluer sa présence assidue aux rencontres régionales et provinciales, et ce, toujours pour le plus grand intérêt de notre Caisse et de ses membres. Durant ces trois années où il a tenu les rênes de la Caisse, notre croissance s'est accrue de façon saine et constante, passant d'un volume d'affaires sous gestion de 1,096 G\$ à 1,285 G\$ et d'un actif de 510 M\$ à 601,5 M\$.

Au nom des membres du conseil d'administration, je tiens à le remercier chaleureusement pour tout le travail accompli. Nous sommes heureux qu'il poursuive son rôle de dirigeant au sein de notre instance. Son apport est inestimable.

C'est à mon tour de prendre le relais au poste de président de la Caisse. Comptable de formation et membre de la Caisse Desjardins de Saint-Hubert depuis maintenant 27 ans, j'ai fait carrière dans les domaines de la vérification comptable et fiscale ainsi que de la gestion. Cette expérience a certainement convaincu mes collègues dirigeants qui ont unanimement appuyé ma candidature pour la présidence, au conseil d'administration.

Je compte poursuivre l'excellent travail de mon prédécesseur, notamment quant aux efforts de la Caisse à l'éducation financière de nos jeunes, sujet dont vous avez soulevé l'importance en assemblée générale annuelle. D'ailleurs, vous remarquerez que la présente édition du Point de Caisse expose de multiples exemples d'actions concrètes destinées à notre relève de demain.

Aussi, au moment où vous lirez ces lignes, nous aurons statué sur notre planification stratégique 2017 – 2020. Appuyé des dirigeants de mon instance, je me porte garant des mesures qui seront déployées pour assurer la bonne continuité des affaires de la Caisse, tant à propos de ses ressources humaines que de sa rentabilité, productivité et engagements au sein de notre collectivité.

Je conclus en vous disant que je suis fier de faire partie de la grande famille Desjardins, une des institutions financières les plus solides au monde, une coopérative appartenant à ses membres et œuvrant au bénéfice de ceux-ci et de leur collectivité. Être nommé président de ma caisse Desjardins est tout un honneur. Parfaitement conscient du rôle qui m'a été confié, soyez assuré de mon entière coopération.

Au plaisir de vous rencontrer !

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL VOTRE CAISSE EST-ELLE DEVENUE UNE BANQUE?



Stéphane Boismenu
Directeur général

À travers le bombardement des annonces publicitaires et le combat des taux d'intérêt plus agressifs les uns que les autres, les bannières rouges, bleues et vertes du marché financier se livrent une bataille féroce. Cette guerre n'est pas sans dommages collatéraux : les caisses sont de plus en plus comparées aux banques... et on oublie ce qui différencie Desjardins de celles-ci.

En tant que membre de la caisse, vous en êtes propriétaire. En vous prévalant de votre droit de vote à l'assemblée générale annuelle, vous prenez part aux décisions de la Caisse, notamment en élisant les dirigeants.

Votre banque vous donne-t-elle ce pouvoir?

Vous pouvez également décider de consacrer une part de votre ristourne au Fonds d'aide au développement du milieu. Grâce à celui-ci, votre Caisse s'implique dans des projets structurants de la communauté et appuie financièrement plusieurs organismes de Saint-Hubert. Au cours des 10 dernières années, elle a réinvesti 2 096 000 \$ dans la collectivité.

Vous vous rendez peut-être à la bibliothèque Raymond-Lévesque le dimanche après-midi. Nous avons soutenu financièrement sa construction. Votre garçon fréquente probablement l'école secondaire André-Laurendeau. Nous contribuons à l'amélioration de sa salle de spectacles. Vous vous informez sûrement grâce à la télévision communautaire. Nous appuyons financièrement la Télévision Rive-Sud (TVRS). Votre petite-fille joue possiblement au hockey, au soccer, au baseball ou à la ringuette. Nous avons aidé à l'achat de son uniforme de sport.

Votre banque s'implique-t-elle autant dans ce qui compte pour vous?

Votre Caisse accorde une grande importance à l'éducation des jeunes et investit dans leur avenir. Depuis 10 ans, nous remettons annuellement 15 000 \$ à des étudiants grâce au programme de bourses d'études de la Caisse. Dès cet automne, en partenariat avec le Carrefour Jeunesse-emploi Saint-Hubert, nous offrirons également des ateliers d'éducation financière, grâce au programme *Mes finances, mes choix* (voir l'article à ce sujet)!

Votre banque s'investit-elle dans la génération future?

Récemment, nous avons rencontré différents acteurs du milieu de Saint-Hubert afin de connaître les besoins de la communauté. En parallèle, par l'entremise d'un sondage Web, nous vous avons consulté sur les orientations que devrait favoriser la Caisse dans ses investissements dans le milieu. Cela, dans un souci d'aligner nos engagements sur les besoins de nos membres et de notre collectivité.

De par sa nature coopérative, chaque caisse s'engage dans sa collectivité locale et, régionalement, elles unissent leurs forces pour soutenir des projets et actions de plus grande envergure.

Ensemble, les caisses appuient des milliers de projets. C'est ça, la différence Desjardins !

PORTRAIT HUBERTIN

Chaque édition du bulletin présente le portrait reconnaissance d'une organisation, d'une Hubertine ou d'un Hubertin engagé dans sa communauté et membre de la Caisse.

LE PROJET *ESPÉRANCE*



Crédit photo : Jean Renaud

Les membres du comité organisateur en attente de la famille syrienne à l'aéroport Montréal-Trudeau le 17 mars 2017.

Parrainer et accueillir une famille de réfugiés syriens : voilà la mission que se sont donnés M. Pierre D. Girard et les bénévoles qu'il a rassemblé. Le Projet *ESPÉRANCE* a vu le jour en janvier 2016, au sein de la Paroisse de Saint-Hubert.

En moins de douze semaines, leur demande au ministère de l'Immigration était soumise, les meubles entreposés et les deux tiers du financement amassés ! S'en sont suivis de longs mois d'attente marqués par la paperasse et les dédales administratifs. Heureusement, ceux-ci ont été égayés par les nouvelles optimistes de l'infolettre couramment transmise par M. Girard à une centaine de personnes impliquées de près ou de loin dans le projet.

LA FÊTE DE LA FAMILLE DE SAINT-HUBERT



Le 18 mai dernier se déroulait la Fête des familles de Saint-Hubert, au parc Immaculée-Conception, dans le cadre de la Semaine québécoise des familles sous le thème : « Parent à l'œuvre ! » Jeux gonflables, barbe à papa, maquillage, clinique de vérification de sièges d'auto, kiosques d'information et invités spéciaux étaient sur place pour les familles hubertines.

Les Caisses Desjardins Charles-LeMoyne et de Saint-Hubert sont fières commanditaires de cet événement.

En mars 2017, le comité organisateur a enfin pu regarder atterrir l'avion transportant les cinq membres de la famille et leur offrir un accueil digne de ce nom.

Dans le cadre de son engagement envers le Ministère de l'Immigration du Québec, le comité a recueilli les sommes nécessaires en vue d'assumer les besoins essentiels de la famille durant une année. C'est avec enthousiasme que la Caisse Desjardins de Saint-Hubert a accepté d'appuyer cette mission en assumant le loyer pour la durée d'une année.

Au-delà du succès du parrainage, le projet a rassemblé les gens : des dizaines de bénévoles se sont impliqués, que ce soit dans le transport, les travaux du logement, le déménagement ou encore pour l'aide à l'interprétation et la francisation des arrivants, sans oublier les contributeurs en dons monétaires ou en biens.

« Ensemble, nous avons pu sortir une famille de l'exil, de la peur, de la guerre, pour les installer dans un milieu paisible et leur permettre de s'établir à Saint-Hubert pour y faire leur chemin dans la vie, en toute liberté et confiance. » affirme M. Girard.

La démarche humanitaire du Projet *ESPÉRANCE* se poursuit avec l'établissement et l'intégration de la famille à Saint-Hubert, qui continue de bénéficier de l'aide du comité organisateur. Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur dans leur nouveau chez-eux et une vie épanouie !

Pour toutes les informations sur le projet : paroissesthubert.org/aaf/famsyr.html

MES FINANCES 101 PRÉSENTÉE À L'ÉCOLE ANDRÉ-LAURENDEAU



Notre conseillère jeunesse et deux conseillères en éducation financière de Desjardins ont rencontré les quelque 400 élèves de cinquième secondaire de l'École André-Laurendeau, le 27 avril dernier. Les avantages du budget, l'utilisation du crédit et les bénéfices de l'épargne sont les sujets dont il a été question lors de la conférence *Mes finances 101* par votre Caisse.

CHRONIQUE JEUNESSE

RICHE ANNÉE POUR LES CAISSES SCOLAIRES



Au cours de l'année scolaire 2016-2017, les 463 élèves membres des caisses scolaires des écoles Paul-Chagnon, Charles-Lemoyne, de Maricourt, du Jardin-Bienville et des Mille-Fleurs ont épargné plus de 32 000 \$, grâce à un total de 3 780 dépôts. 216 épargnantes disciplinées se méritent une ristourne de 5 \$, de 10 \$ ou de 15 \$ selon le nombre de dépôts effectués, pour un montant total de 1 878 \$ en ristourne jeunesse. Une façon d'encourager les plus jeunes à poursuivre leur projet d'épargne et de les féliciter pour leur assiduité!

Concours « Épargner, c'est dans ma nature »

Le Mouvement Desjardins a récompensé un jeune épargnant de la Caisse de Saint-Hubert! Noa Hamel, et sa famille ont remporté un chèque cadeau d'une valeur de 500 \$ à la SÉPAQ. Félicitations et bon séjour dans un de nos parcs québécois!



Noa Hamel, membre de la Caisse scolaire de l'école des Mille-Fleurs

LE PROGRAMME *MES FINANCES, MES CHOIX* ARRIVE EN VILLE!

As-tu entendu parler de ce populaire programme d'éducation financière offert par Desjardins? Dès cet automne, en intercoopération avec les caisses du Grand Longueuil, la Caisse de Saint-Hubert et le Carrefour Jeunesse Emploi Saint-Hubert l'offriront aux jeunes de 16 à 25 ans membres et non membres de sa collectivité!

Tu souhaites passer maître de tes finances pour prendre des décisions éclairées et faire de bons choix en tant que consommateur, étudiant ou travailleur? Différents ateliers sur les finances personnelles d'une durée de deux heures chacun te seront offerts. Le programme est adapté à ta réalité et à ton mode de vie, et aborde de façon dynamique des sujets qui te touchent de près.

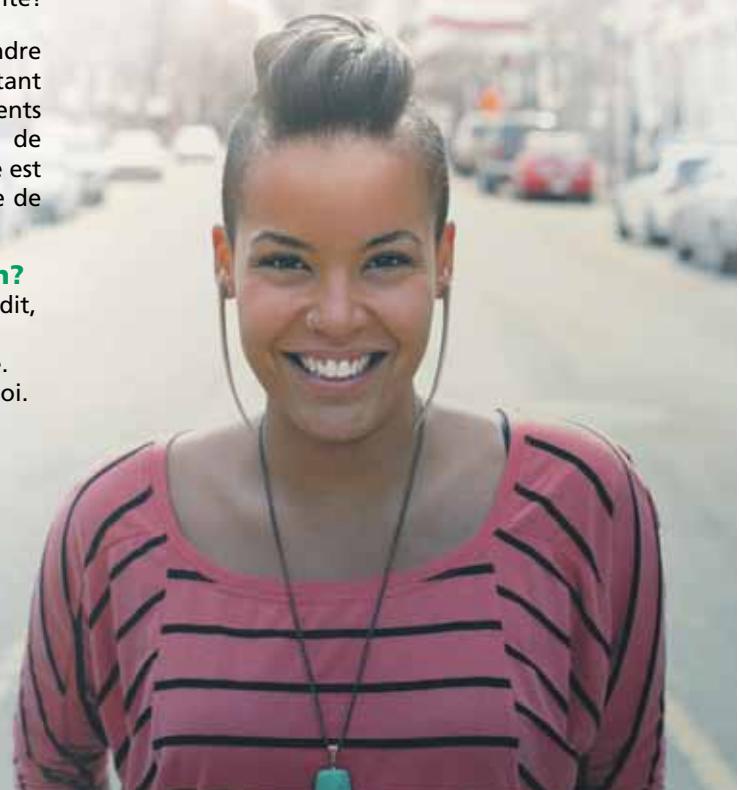
Pourquoi devrais-tu suivre cette formation?

- Pour apprivoiser l'épargne, la consommation, le crédit, et en faire tes alliés.
- Pour entreprendre ta vie financière avec confiance.
- Pour apprendre à faire travailler ton argent pour toi.
- Pour t'outiller face aux risques du surendettement et de la surconsommation.
- Pour mieux connaître tes droits et tes obligations.
- Pour faire des choix qui te ressemblent.

Et parce que c'est gratuit!

Tous les détails à venir cet automne : reste à l'affût!

Pour plus d'information, contacter le Carrefour Jeunesse Emploi Saint-Hubert au 450 678-7644.



MES FINANCES, MES CHOIX^{MD}

PROGRAMME D'ÉDUCATION FINANCIÈRE

PRODUITS & SERVICES

ODYSSÉE WORLD ELITE MASTERCARD



Tout un monde de priviléges à découvrir

- Taux d'intérêt : 19,9 %
- Frais annuels : 130 \$
- Programme de récompenses : jusqu'à 2 % de vos achats en BONIDOLLARS^{MD}
- Assurance voyage complète jusqu'à 60 jours
- Revenu minimal admissible : 80 000 \$ individuel ou 150 000 \$ familial



AVANTAGES EXCLUSIFS AUX MEMBRES

20 % de BONIDOLLARS additionnels sur les BONIDOLLARS accumulés annuellement

Afin de récompenser le détenteur de la gestion responsable de sa carte. Versés au compte une fois l'an, dans les 60 jours suivant la fin de la période de référence.

Carte de crédit supplémentaire sans frais annuels

Pour le conjoint ou un autre membre de la famille. Offert au membre détenteur principal d'une carte Odyssée World Elite. Une économie de 40 \$.

MAISON OU RÉSIDENCE POUR RETRAITÉS?

Comparez les avantages financiers

Article rédigé en collaboration avec Dominic Desbiens, conseiller Gestion de patrimoine.



En construction à Saint-Hubert, la résidence Chartwell Le St-Gabriel comprendra 310 appartements. Son inauguration devrait avoir lieu au printemps 2018.

La construction d'une résidence de luxe pour retraités à Saint-Hubert suscite beaucoup d'intérêt auprès de nos membres plus âgés : ai-je les moyens d'une telle demeure? Est-ce que vendre ma maison est une décision raisonnable? Voici différents points à considérer pour enrichir votre réflexion.

Il est vrai que conserver sa maison est moins coûteux...

- Votre hypothèque est payée, ce qui fait un loyer à faible coût.
- En conservant votre propriété, vous continuez de profiter de la plus-value du marché immobilier : votre maison constitue un placement à l'abri de l'impôt qui continuera de prendre de la valeur avec les années.

... mais les nombreux avantages des résidences ne sont pas à négliger!

- Le loyer comprend plusieurs frais, tels que la câblodistribution, l'électricité et le chauffage, ainsi que d'autres services optionnels.
- Votre crédit d'impôt de maintien à domicile sera maximisé.
- Située à proximité d'une variété de services, la résidence simplifiera votre vie au quotidien.
- Ce type de demeure vous procure une certaine sécurité et permet de briser l'isolement.

Vous songez à faire le grand saut ou vous vous interrogez sur la faisabilité de votre projet? Bien au fait de votre réalité financière, notre équipe d'experts dédiée à la clientèle retraitée saura vous accompagner dans cette importante décision. Grâce à un outil de comparaison des avantages et des inconvénients financiers, votre conseiller évaluera gratuitement si vos actifs actuels vous permettent d'emménager dans une résidence. Rencontrez-le dès maintenant, vous seriez étonnés de constater que vous avez plus de moyens que vous ne l'imaginez!

Prenez rendez-vous dès maintenant : 450 443-0047

FRAIS D'UTILISATION DE SERVICE : DES MODIFICATIONS À VOTRE AVANTAGE!

Les frais d'utilisation de service, qui entreront en vigueur le 1er juillet 2017, comportent plusieurs nouveautés :

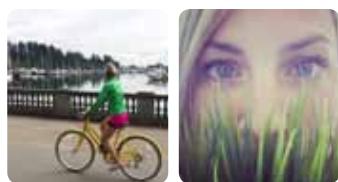
- **Les frais supplémentaires de 1 \$ sont éliminés lors de virement Interac.** Vous pouvez transférer de l'argent en tout temps, par texto ou par courriel, à une personne ayant un compte chez Desjardins ou dans une autre institution financière canadienne participante.
- **En cas de fonds insuffisants, les frais seront appliqués en fin de journée.** Ainsi, vous bénéficiez d'un sursis

pour approvisionner votre compte durant la journée afin d'éviter les frais d'effets retournés de 45 \$.

- **Le remplacement de la carte principale sera maintenant gratuit.** Si vous perdez votre carte, vous ne paierez plus les frais de 5 \$ ou de 10 \$ pour l'émission d'une nouvelle carte.
- **Les frais pour l'info-solde au téléphone et au comptoir sont abolis.** Lorsque vous demanderez votre solde au téléphone ou au comptoir, vous ne paierez plus les frais de 3,25 \$.

Pour obtenir plus de détails sur les frais d'utilisation de service, visitez desjardins.com ou adressez-vous à un caissier.

AU CŒUR DE VOTRE VIE



RISTOURNE

475 000\$

79^e ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE ANNUELLE

RISTOURNE
VOTÉE

INCLUANT UNE RISTOURNE COLLECTIVE DE 75 000 \$

Épargnes bilan (intérêts payés) : 5,100%

Fonds de placement PGLM - (intérêts payés) : 0,072%

Prêts particuliers (intérêts payés) : 1,055%

Au 31 décembre 2016 :

Actif de la Caisse : 601 509 000 \$

Volume d'affaires : 1 285 494 000 \$

Des ristournes près de 10 millions de dollars versées dans les dix dernières années!

Note : Les ristournes ont été déposées le 3 mai 2017.

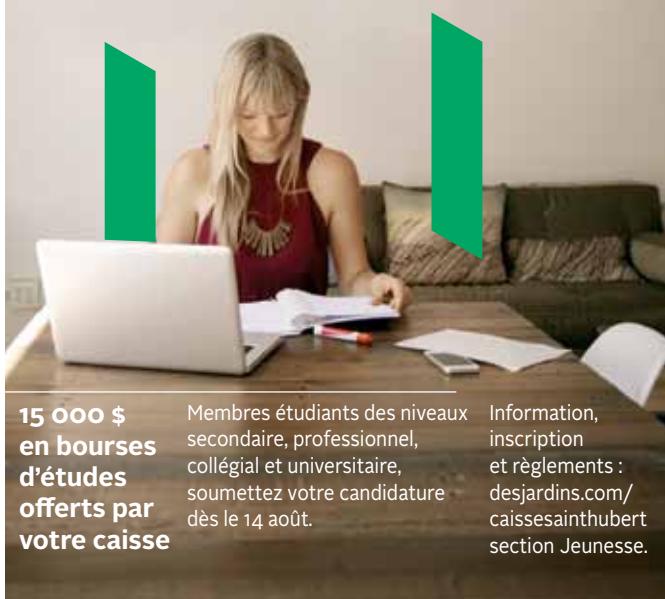
AVIS DE NOMINATION DE MIREILLE GUIDOIN



C'est avec honneur que la Caisse accueille sa nouvelle directrice Services aux membres et opérations, Mme Mireille Guidoin.

Titulaire d'un baccalauréat multi-disciplinaire formé de certificats en relations industrielles, en socio-logie et en sciences politiques, Mme Guidoin travaille pour le

Bourses d'étude : appel de candidatures



**15 000 \$
en bourses
d'études
offerts par
votre caisse**

Membres étudiants des niveaux secondaire, professionnel, collégial et universitaire, soumettez votre candidature dès le 14 août.

Information, inscription et règlements : desjardins.com/caissesainthubert section Jeunesse.

Siège social
2400, boul. Gaétan-Boucher
Centre de services Bernard-Racicot
5040, boul. Gaétan-Boucher
Centre de services Hector-Martin
5045, boul. Cousineau

 **Desjardins**
Caisse de Saint-Hubert

www.desjardins.com/caissesainthubert



Point de Caisse est imprimé sur du papier recyclé, 100 % postconsommation, sans chlore, accrédité Choix environnemental et FSC Recyclé.

ISSN 1911-992

CRÉDITS

Une publication de la Caisse Desjardins de Saint-Hubert

Recherche et rédaction :
Alexandra Basque,
responsable des
communications et
de la vie associative

Josée Martin, directrice
adjointe, direction générale
et communications

Graphisme : Josée Huneault
Photos : Robert Côté
Impression : Imprimerie Miro
Révision : 100 FAUTES